



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

indemnités journalières

Question écrite n° 81310

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'augmentation de 4,4 % des montants d'indemnités journalières versées pour maladie, maternité ou accident du travail en 2014. Ainsi, les arrêts sont plus nombreux et plus longs. En 2013, ils avaient coûté 12,8 milliards d'euros. Les dépenses d'indemnités journalières continuent de progresser à un rythme accru : 3,4 % au premier trimestre 2015, contre 3,1 % pour la même période en 2014 et 0,2 % en 2013. Il lui demande les raisons de l'augmentation des arrêts maladie et les actions envisagées pour enrayer la hausse.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81310

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4413

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)